

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 14 MARS 2025**

Sera approuvé lors de la prochaine réunion du conseil municipal prévue le 11 avril 2025.

	<b>Date de convocation :</b>	<b>03 mars 2025</b>
<b>Nombre de conseillers en exercice</b>	<b>13</b>	
<b>Nombre de conseillers présents</b>	<b>08</b>	
<b>Quorum</b>	<b>07</b>	

**Présents :** FLACHER Annick, GERY Jacques, NAVEZ Marie-Louise, BLANC Emilie, CLUZEL Anthony, BARDY Benoit, DUPINAY Pierre, GRANGE Yves

**Excusés :** GIRAUD Jean, LIMONE Julien, CANET Véronique,

**Absents :** ROUCHOUSE Muriel, DEGAND Nathalie

**Secrétaire de séance :** GRANGE Yves

***Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29 janvier 2025 à l'unanimité des présents.***

**Compte administratif 2024 du CCAS (CCAS dissous le 31 décembre 2024)**

- Dépenses 4 202,68 €
- Recettes 6 092,10 €
- Excédents 1 889,42 €

L'excédent sera reversé au budget de la commune qui dorénavant assurera les dépenses sociales. L'excédent est constitué de 1 760€ de subvention encaissée par la commune et déjà dépensée par les animations Eveiller des sens. Reliquat 129,42 € qui sera reversé au budget communal.

**Comptes Financiers Uniques 2024 :**

**Budget commune – section de fonctionnement**

- Dépenses 29 1878,10 €
- Recettes 40 6095,64 €
- Excédents 11 4217,54 €

Madame la maire précise que les dépenses Energie et Electricité ont beaucoup augmentés par rapport à l'année précédente 10 000 € et cette année 13 500 € suite à l'abandon du bouclier fiscal et rebaisseront cette année Affectation des résultats plus importants que prévu car nous devons à la commune de Véranne 20000 € correspondant au frais d'ATSEM de l'année 2024 et l'année en cours. Ils seront repris sur le budget fonctionnement 2025 et le reste 94 217,54 € sera versé sur le budget investissement 2025 qui servira à payer les travaux du pont de Fallot.

**Budget commune –section investissement**

- Dépenses 298 104,36 €
- Recettes 352 266,76 €
- Excédents 54 162.40 €

**Budget assainissement collectif- section fonctionnement**

- Dépenses 37 781,76 €
- Recettes 54 622,26 €
- Report Excedent 2023 9 910,00 €

- Excedent total 26 750,50 € dont 10 000 € viré au budget 2025 en fonctionnement et 16 750.50 € viré au budget 2025 en investissement

#### Budget assainissement collectif- section investissement

- Dépenses 295 108,11€
- Recettes 2727 42,88 €
- Déficit -22 365,23 € repris au budget 2025 en investissement

*Approbation du conseil municipal à l'unanimité des présents. Le détail par article est visible en mairie aux jours et heures d'ouverture*

#### Vote des taux d'imposition 2025 :

*Compte tenu des charges (personnels de la commune et assurances qui augmentent Madame la maire propose de relever le taux d'imposition sur le foncier de 2%*

- Foncier bâti 31,46%
- Foncier non bâti 35,63%
- TH (résidences secondaires) 10,35%

*Approbation du conseil municipal à l'unanimité des présents.*

#### Projet d'installation de citerne incendie sur la parcelle B289

*Acquisition d'une parcelle B289 par la commune pour l'installation d'une citerne incendie de 90 m3. Proposition des propriétaires concernant la vente de cette parcelle d'une surface de 1690m2 : 1€/m2. Les frais relatifs à cette cession seront pris en charge par la commune.*

*Approbation du conseil municipal à l'unanimité des présents.*

#### Récupération des tombes en état d'abandon

*Demande de devis à 2 entreprises – une seule a répondu*

*L'entreprise GAY a présenté un 1er devis à 6 885 € pour l'exhumation de 8 concessions. Après une visite au cimetière et exploration des tombes abandonnées et de l'ossuaire existant qui s'est avéré trop petit. Il serait nécessaire de construire un nouvel ossuaire et finalement ils vont transformer un gros caveau abandonné surmonté d'une stèle qu'il faudra déposer. L'entreprise a proposé un autre devis d'un montant 10 640 € prenant en compte un nombre supérieur de corps retrouvés, sans doute plus conforme à la réalité que le premier.*

*Approbation du conseil municipal à l'unanimité des présents.*

#### Demande de subvention exceptionnelle pour le championnat de France d'équitation

*Courrier des "Cavaliers de la Citadelle" à Salaise /Sanne concernant un adolescent de l'association et résidant sur la commune va participer à la phase finale des championnats de France. L'association sollicite la commune pour aider aux frais d'hébergement.*

*Proposition du conseil 100 €*

*Approbation du conseil municipal à l'unanimité des présents.*

#### Informations DPU

*Parcelles :*

- à Choron B 968 et B 973 en zone U
- À la Chavannerie A 1482 et A 1486 en zone U

**Information sur le Pont de Fallot**

Commande du relevé topographique pour un montant de 1 785€ et demande à un cabinet de contrôle pour effectuer des prélèvements amiante, plomb etc. (devis 640 € + frais engendrés par les analyses d'échantillons).

**Information sur les travaux du chemin entre le Buet et le Verdier (au-dessus de Buet)**

Deux heures de pelle mécanique qui ont permis le curage du fossé puis le comblement des ornières jusqu'à la canalisation PVC. Au final nous avons une plus-value de 150 € ce qui porte la facture à 1 224.60 €.

**Information sur les sonneries du clocher**

Contrat d'entretien existant rien à payer pour la commune l'association du clocher doit choisir les mélodies du carillon.

**Information sur le projet d'accès aux pompiers à la maison Sabot.**

Impossibilité avec un engin mais possibilité d'intervenir à pied en cas d'urgence. A suivre

**Information sur le critérium du Dauphiné qui doit passer dans la commune le 10 juin 2025.**

Prévoir des signaleurs à la charge de la mairie.

**Information sur le groupe travail Aristide Briand**

Présentation de Serge Malfois écrivain. Une de ses œuvres a fait l'objet d'une adaptation cinématographique. Il aimerait présenter ce film avec l'association du Clocher. A suivre

**Information sur la signalétique**

En cours de finalisation toujours dans l'attente de réponses des personnes concernées.

**Prochaine réunion le Vendredi 11 Avril 2025**

de  
mairie  
  
H. A. FLACHER  
